

## Examen professionnel de secrétaire administratif de classe supérieure

### Session 2020

Nombre de postes : 11

Nombre de présents : 17 sur 21 inscrits

Nombre d'admissibles : 13 (13 présents)

	Epreuve écrite	Epreuve orale	Candidats admis
Nombre d'hommes	3	2	2
Nombre de femmes	14	11	9
25-45 ans	8	8	8
+ 45 ans	9	5	3

Moyenne de l'écrit : 12,60

Moyenne de l'oral : 12,30

Note du dernier admissible : 10.50

Note du dernier admis : 10,00

Recommandations aux candidats : le jury constate que les candidats ont pour la plupart bien préparé la première partie de l'épreuve consistant en une présentation de leur parcours. Le jury insiste sur la nécessité pour les candidats de structurer cette présentation, et de travailler à une prestation dynamique et naturelle (éviter la récitation).

Concernant la seconde partie de l'épreuve, qui consiste en une discussion avec le jury, il est à nouveau constaté chez de nombreux candidats un réel défaut de connaissance de l'environnement et de l'actualité de l'institution. Cela traduit un manque d'intérêt au-delà du cercle de l'activité professionnelle du candidat. Il est également parfois constaté un manque de connaissance de son propre environnement professionnel. Les postulants ayant fait preuve de connaissances et d'une réflexion élargies sont ceux qui ont le mieux réussi.

Enfin, le jury recommande aux candidats qui se présentent depuis plusieurs années de travailler une épreuve qu'ils ne maîtrisaient pas les années précédentes.

La présidente du jury,

Marie-Christine Duport